



ANNÉE 2020

Mise en contexte

Avec l'adoption de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale à l'automne 2004, le législateur souhaite une implication de tous afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées à la société. Entre autres, les municipalités d'au moins 15 000 habitants se voient confier des responsabilités particulières notamment par la publication et la mise en œuvre d'un plan d'action annuel en vue de réduire les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées.

Engagement de la Ville

La Ville de Repentigny s'engage à réduire, à éliminer ou à prévenir les obstacles à l'intégration sociale des personnes handicapées dans ses secteurs d'activités. Ainsi, la notion d'accessibilité universelle s'inscrit tout naturellement dans le plan Directeur de réaménagement des parcs ainsi que dans tous projets de construction/rénovation de bâtiments, le tout selon une approche inclusive.

Portrait de la Ville

Issue du regroupement des villes de Repentigny et de Le Gardeur, la nouvelle Ville de Repentigny a officiellement vu le jour le 1er juin 2002. Elle compte dans ses rangs 800 employés et jusqu'à 1000 en période estivale.

En plus de son siège social, situé au 435, boulevard Iberville, elle possède une quinzaine de bâtiments municipaux abritant différents services tels les incendies, la sécurité publique, les bibliothèques, les stations de traitement des eaux, les travaux publics, etc. Elle possède aussi 9 piscines extérieures et 12 chalets de parcs, 59 parcs.

Sa population actuelle se chiffre à 85 145 en 2015 et sa superficie est de 68,42 km².

Ville la plus importante de la MRC de L'Assomption, Repentigny occupe le 12^e rang provincial. À elle seule, la MRC de L'Assomption compte près de 40 % de la population totale de la grande région de Lanaudière.

Vision, Mission et Valeurs

En présentant la **deuxième génération de sa Politique de la famille et des aînés**, la Ville de Repentigny entreprend un virage marqué par la synergie de sa collectivité. En effet, elle s'associe aux organismes du milieu et coordonne leurs efforts afin que tous **les citoyens de tous les âges puissent profiter d'une offre de services adaptée à leur mode de vie**. Cette vision s'accompagne de deux attentions particulières :

1. La considération de tous les citoyens, peu importe leur origine, leurs limitations et leurs aspirations valorisant ainsi l'intégration des personnes issues de communautés
2. L'appropriation du concept d'accessibilité universelle dans une perspective d'équité, se traduisant par le caractère d'un produit, procédé, service, information ou

Engagée à poursuivre son développement dans une perspective humaine, la Ville de Repentigny est animée d'un ensemble de valeurs qui traduisent sa vision d'une ville épanouissante.

Le **respect et l'écoute** sont incontournables dans la poursuite d'une relation satisfaisante avec les familles et les aînés. Il est essentiel que le dialogue soit spontané et authentique.

La Ville de Repentigny a à cœur l'**accessibilité** des lieux et des services, et souhaite que tous puissent profiter de l'étendue de son offre. Cette valeur est partagée par ses partenaires communautaires qui en assurent la promotion en s'impliquant auprès des citoyens. L'accessibilité universelle se manifeste par des coûts abordables pour tous, des aménagements sans contraintes, de l'information claire, un accueil convivial et des démarches administratives simples.

Toute personne aspire à s'établir dans une communauté qui se soutient, qui prend soin de ses aînés et qui invite à partager les moments en famille. L'**entraide** et la **coopération** permettent aux citoyens de tout âge d'éprouver un sentiment de bien-être et de sécurité. Bien que ces deux valeurs soient principalement portées par le milieu, elles s'inscrivent dans la vision adoptée par la Ville de Repentigny.

Le visage de Repentigny est diversifié. Peu importe leur origine ou leurs particularités, les familles et les aînés souhaitent avoir accès à des services qui répondent à leurs besoins propres et collectifs. L'**inclusion sociale** est primordiale aux yeux de la municipalité.

La **mixité** des générations et des individus, de provenance et de conditions différentes, sont indispensables pour faire en sorte que Repentigny s'établisse comme milieu de vie intergénérationnel où il est facile de s'intégrer et d'occuper une place significative.

Enfin, les familles et les aînés apportent une **vitalité** et une énergie unique à la communauté, contribuant ainsi au bonheur de la population. Leur présence est essentielle au développement harmonieux de la municipalité sur les plans communautaire, social et culturel.

Les citoyennes et citoyens sont au cœur des valeurs de la Ville de Repentigny soit **la rigueur, l'engagement, le travail d'équipe, la transparence, l'innovation et**

QUI SONT LES PERSONNES HANDICAPÉES?

La Loi définit une personne handicapée comme toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Comité

Un comité regroupant les représentants de différents organismes sera mis sur pied et se rencontrera biannuellement afin d'établir les besoins des différents groupes et d'évaluer les projets en cours. Les organismes sollicités seront : Association des personnes handicapées visuelles du sud de Lanaudière (APHVSL), Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN), Les Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord, Société de l'autisme région Lanaudière, Parrainage civique de Lanaudière, Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL), Les Répits de Gaby, Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL), Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec (ADSMQ), Association sclérose en plaques Lanaudière, Société canadienne de la sclérose en plaques section Lanaudière. Une rencontre a eu lieu le 2 février prochain afin de procéder au bilan 2017 et échanger sur le plan d'action 2018. Une seconde rencontre a aussi eu lieu le 23 novembre dernier en prévision des actions 2019.

Politique de la famille & des aînés

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est maintenant intégré à la Politique de la famille et des aînés, une orientation porte sur l'accessibilité universelle et plusieurs objectifs et actions en découleront. Fait à noter 31 % des actions de cette politique sont en faveur de l'accessibilité universelle.



Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Tous	Connaissance et information sur la réalité des personnes vivant avec un handicap	<p>Rédiger un article de sensibilisation la vignette d'accompagnement, la ville adhéra à la vignette à partir des mois d'avril 2020.</p> <p>À faire 6 décembre voir Stéphanie</p> <p>La nouvelle carte loisir (anciennement VATL) est en mise à jour. Comme la mise à jour a pris plus de temps que prévu, l'adhésion au programme par la Ville a été repoussé au printemps-été.</p> <p>https://www.aqlph.qc.ca/carte-accompagnement-loisir/</p>	Loisirs Stéphanie Gilbert et Nathalie L'Espérance	Sensibiliser les gens du service à la clientèle concernant la vignette 15 personnes	
Ressources humaines	Manque de formation technique pour l'émission des permis (section 3.8 du code du bâtiment) Conception sans obstacles	Identifier la formation à offrir	Ressources humaines Véronique Guedj et Alex RICHARD	Prévoir la formation pour 12-15 personnes ciblées avec Société Logique	Formation le Nombre de participants :

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Gestion des infrastructures Parcs et bâtiments	Difficulté d'accès à certains bâtiments Feu sonore et temps limité pour effectuer les traverses	Réfection de trottoir, descente en bateau-pavé. Ajout de table de pique-nique adaptée. Apporter les modifications requises aux bâtiments afin de respecter les critères d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Les parcs suivants auront aussi des interventions en 2020: Seigneurie, Jean-Claude Crevier, Larochelle, Champigny, Thiffault, Maurice-Richard Réfection et adaptation chalet de parc Rivest (19-20) Orientation et mobilité : voir les commentaires reçus par le Bouclier et les groupes de personnes handicapées	Alain Galarneau Annie Brochu Alain Galarneau	Évaluation à faire selon demande reçue	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Urbanisme et développement durable	Permis de construction	Promotion concernant la gratuité pour les permis de rénovation en lien avec une demande de subvention dans le cadre du programme d'adaptation à domicile.	Vivianne Joyal		
	Adaptation à domicile pour personnes à mobilité réduite	Programme de subvention PAD. La Ville est partenaire administratif avec la SHQ dans l'application de ce programme.	Vivianne Joyal		
	Communiquer les règles de l'art de conception sans obstacle pour les immeubles commerciaux et autres	Produire des fiches thématiques sur la conception sans obstacle et les diffuser sur le site Internet de la Ville. Ces outils pourront également être utilisés par différents services de la Ville. en collaboration avec l'APHPRN	Vivianne Joyal		
	Programme petits établissements accessibles (programme subvention SHQ)	https://www.ville.repentigny.qc.ca/vie-citoyenne/permis-et-urbanisme/programme-de-subvention/petits-etablissements-accessibles.html	Vivianne Joyal		

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
	<p>Manque de formation concernant l'application des normes de conception sans obstacles</p> <p>Difficulté potentielle d'accès aux sites lors de la tenue d'événements organisés par l'UDD.</p>	<p>Identifier les formations en lien avec l'application de la section 3.8 du CCQ 2010.</p> <p>Formation ciblée au printemps 2020 pour la Division permis, inspection et requêtes concernant les nouvelles exigences pour des logements minimalement accessibles ou adaptables (partie 3.8).</p> <p>Tendre vers des choix de site ou de bâtiment correspondant le plus possible aux normes de conception sans obstacle.</p>	Alexandre Richard	Se référer au guide d'utilisation des normes lors de la sélection d'un emplacement.	

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
UDD Parcs et espaces verts Gestion des infrastructures Loisirs Centre aquatique Jacques-Dupuis	Tendre à améliorer l'accessibilité physique des lieux publics par des aménagements et du mobilier urbain. Vérifier la mise aux normes des édifices municipaux (rampe, toilettes, etc.) Porter une attention aux salles de toilettes.	Intégrer le critère accessibilité universelle à tous les aménagements, lorsqu'opportuns. Analyse des édifices contenus dans le tableau créé par les infrastructures en collaboration avec les gardiens de parcs. À long terme devrait avoir un impact sur le développement durable. Aménager les nouvelles salles de toilettes en conformité.	Tous Alain Galarneau Dominic Giard Annie Brochu		
Communications	Poursuivre les efforts de communications accessibles	Site Internet accessible : Voir à la possibilité d'améliorer et de rendre le site Internet plus accessible dans le cadre de sa refonte.	Sonia Lacoste		

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Bibliothèques	Accès bibliothèque Robert-Lussier	<p>Préparer une demande de subvention pour la rénovation de la bibliothèque Robert-Lussier afin de contrer les obstacles identifiés par l'analyse de 2016.</p> <p>Service de prêt de livres à domicile et en résidence de personnes âgées.</p> <p>Poursuivre la programmation pour les aidants naturels (série Biblio-Aidants) et pour les personnes présentant des limitations fonctionnelles (à livres ouverts).</p>	Chantal Brodeur et Olivier		Projet en attente

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Culture	<p>Accessibilité à la nouvelle salle de spectacle</p> <p>Collaborer à la mise en place de services venant en aide aux aînés ayant des limitations auditives, visuelles et physiques.</p>	<p>La construction se fera en considérant la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite.</p> <p>L'appel d'offre a été octroyé.</p> <p>L'APHPRN sera consultée concernant les besoins adaptés pour la clientèle handicapée (bande FM, scène et coulisses accessibles, etc.)</p> <p>Développer une programmation assurant l'accessibilité aux arts visuels et aux ateliers créatifs.</p>	<p>Manon Fortin</p> <p>Alain Galarneau</p> <p>Katrine Courtemanche</p>		

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Transport		<p>Poursuivre la sensibilisation des groupes communautaires</p> <p>Avoir un lien avec la direction générale</p>			
Approvisionnement	Achat accessible	<p>Adopter et implanter la Politique en approvisionnement et inclure une mention concernant les achats de produits et services accessibles.</p> <p>Le Service s'est dotée d'une politique qui introduit la notion d'accessibilité. Il développera un cadre et des normes par la suite...</p>	Isabelle Benoit		

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs <small>Nombre, personnes, actions, etc.</small>	État de la réalisation
Loisirs Centre aquatique Jacques-Dupuis	Accompagnement dans les camps de jour Information des camps de jour spéciaux Service à la clientèle adapté pour les personnes handicapées Possibilité de développement limité pour personnes handicapées - au niveau de la pratique du tennis Accéder à offre de service loisirs dédiés aux personnes handicapées	Lorsque l'on reçoit une demande d'intégration, la personne est reçue et intégrée dans les camps ou dirigée vers le programme d'accompagnement. Consolider le fonctionnement de l'accompagnement au sein des camps de jour. Offrir une formation spécifique sur les différents types de handicaps à nos futurs animateurs/moniteurs et sauveteurs. Sera intégrée dans la formation de base existante. consolider le partenariat avec Parasports Québec afin de tenir des compétitions de tennis en fauteuil roulant ainsi que la participation aux ITJBN Évaluer à la possibilité de l'intégrer au futur site Web	Stéphanie Gilbert Alain Poirier/Justine Longpré		

Secteurs d'activités	Obstacles	Mesures à réaliser	Responsables	Indicateurs Nombre, personnes, actions, etc.	État de la réalisation
Loisirs Centre aquatique Jacques-Dupuis	Offre de service adapté pour les personnes handicapées + surplus de poids	Lève-personne	Sylvie Desgagné	Septembre 2020 lève-personne en opération	
Police	Sécurité de la population Stationnement dédié aux personnes handicapées en collaboration avec UDD selon leur analyse	Reconduire la campagne de sensibilisation en collaboration avec la Division communautaire Produire une analyse des stationnements dédiés aux personnes handicapées aux bâtiments villes	Daniel Archibald et Éric Racette		
Logistique - évènement	Favoriser l'accès à des activités à des clientèles à besoins particuliers	Luge, parcours, etc.	Feu et glace & Marylène Borja		
Centre d'art Diane-Dufresne	Favoriser l'accessibilité de l'offre culturelle en arts visuels	Adopter les visites selon les besoins des groupes qui nous interpellent	Katrine Gulian-Courtemanche/Andrée-Anne Sénéchal		À compléter (voir PFA)